

A BELLEHERBE, le 23 juillet 2026

Monsieur le Préfet
Préfecture du Doubs
3 Avenue de la Gare d'eau
25000 BESANCON

Objet : Observations du Syndicat Intercommunal des Eaux de Froidefontaine dans le cadre de l'enquête publique du projet éolien du Crêt des Ours

Affaire suivie par Lucie ROUGE

E-mail : direction@sief25.fr

Monsieur le Préfet,

En ma qualité de Président du Syndicat Intercommunal des Eaux de Froidefontaine, je souhaite appeler votre attention sur les enjeux que représente le projet de parc éolien du Crêt des Ours, actuellement soumis à enquête publique, au regard de la préservation de la ressource en eau destinée à l'alimentation en eau potable.

Le Syndicat assure l'exploitation de la source de Froidefontaine, ressource identifiée comme stratégique par le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE Rhône-Méditerranée). Cette qualification montre son rôle essentiel dans la sécurisation actuelle et future de l'alimentation en eau potable du territoire et justifie qu'une attention particulière lui soit portée dans l'instruction de tout projet susceptible d'en affecter le fonctionnement.

À la lecture du dossier d'enquête publique, nous relevons que l'étude d'impact identifie la présence de cette ressource et décrit le contexte hydrogéologique du secteur, caractérisé par un fonctionnement karstique complexe. Le dossier fait notamment état de la source de Froidefontaine, de son aire d'alimentation, des périmètres de protection du captage ainsi que des investigations hydrogéologiques réalisées.

Toutefois, si ces éléments permettent de caractériser l'environnement du projet, ils ne démontrent pas, à notre sens, avec précision, que les travaux projetés seront sans incidence sur la qualité, la quantité et la pérennité de cette ressource stratégique.

Le contexte karstique est reconnu pour la complexité de ses circulations souterraines, souvent rapides, diffuses et difficilement prévisibles. Dans un tel environnement, les terrassements, les excavations liées aux fondations des éoliennes, la création des pistes d'accès, les modifications des écoulements superficiels ainsi que les risques de pollution accidentelle pendant les phases de chantier et d'exploitation sont autant d'éléments susceptibles d'interagir avec le fonctionnement hydrogéologique de la ressource.

À cet égard, le Syndicat estime que plusieurs points mériteraient d'être approfondis avant toute décision d'autorisation, notamment :

- les incidences potentielles du projet sur le fonctionnement hydrogéologique de l'aire d'alimentation de la source de Froidefontaine ;
- les conséquences des travaux sur les circulations souterraines propres au milieu karstique ;
- l'évaluation des risques à moyen et long terme pour une ressource stratégique destinée à l'alimentation en eau potable ;
- l'analyse des effets cumulés avec les autres pressions susceptibles d'affecter cette ressource ;
- les conséquences potentielles du projet dans un contexte de changement climatique, qui renforce la nécessité de préserver durablement les ressources en eau stratégiques ;
- les récents traçages réalisés dans le cadre des travaux de la station d'épuration de la commune des Fontenelles montrant un lien entre les rejets de la station d'épuration et la source de Froidefontaine.

Compte tenu de ces enjeux, il apparaît indispensable que l'absence d'impact du projet sur la ressource soit établie de manière claire, objective. Au regard des éléments actuellement portés à la connaissance du public, cette démonstration ne nous paraît pas pleinement apportée.

Le Syndicat considère, en conséquence, que le principe de précaution justifie la réalisation d'investigations hydrogéologiques complémentaires permettant de lever les incertitudes qui subsistent quant aux effets du projet sur la source de Froidefontaine.

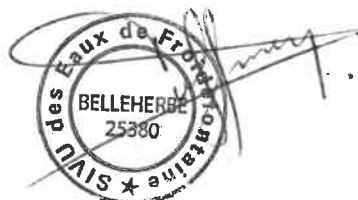
La protection de cette ressource constitue un enjeu majeur d'intérêt général. Elle participe directement à la sécurité de l'alimentation en eau potable de la population et répond aux objectifs fixés par les politiques publiques de gestion durable de l'eau.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir tenir le plus grand compte de ces observations dans l'instruction du dossier et de veiller à ce que toutes les garanties nécessaires à la préservation durable de cette ressource stratégique soient réunies avant qu'une éventuelle autorisation ne puisse être envisagée.

Par ailleurs, vous trouverez en annexe une fiche de présentation du Syndicat Intercommunal des Eaux de Froidefontaine. Ce document présente les principales caractéristiques du Syndicat ainsi que plusieurs données chiffrées relatives à son activité. Il permet de mesurer l'importance de la source de Froidefontaine, qui assure l'alimentation en eau potable de l'ensemble des dix communes adhérentes au Syndicat, ainsi que du plateau de Pierrefontaine-les-Varans et des secteurs de Vaucluse, Cour-Saint-Maurice, Les Terres-de-Chaux et Rosureux. Ces éléments illustrent les enjeux majeurs liés à la préservation durable de cette ressource stratégique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Pascal DUFFNER
Le Président,



Copie : Sous-Préfecture de Pontarlier
 ARS Bourgogne Franche-Comté
 CC Pays de Sancey-Belleherbe

Fiche descriptive du Syndicat Intercommunal des Eaux de Froidefontaine

(Données 2025)

Nombre d'habitants desservis
1989

Nombre d'abonnés au service
1094

Nombre d'abonnés au service
1094

Traitement de l'eau
**Usine d'ultrafiltration avec
injection de charbon actif en
poudre et chloration
gazeuse sur le réseau**

Rendement de réseau
84 %

Partenariat
**SIE Haute-Loue depuis 2004
permettant d'alimenter en
eau le secteur de
Pierrefontaine les Varans**

Patrimoine
**1 station de pompage
1 usine de traitement par
ultrafiltration
10 réservoirs
112 km de réseau de
distribution**

Source exploitée
Source de Froidefontaine

Autorisation de prélèvement
3000 m³/j

Volume prélevé
649 552 m³

Volumes facturés
**Abonnés : 203 277 m³
SIE Haute-Loue : 284 475 m³
CC Pays de Maïche : 41 455 m³**

Partenariat
**CC Pays de Maïche depuis
2018 permettant d'alimenter
en eau 3 secteurs (Vaucluse-
Cour Saint Maurice, Les Terres
de Chaux et Rosureux)**

Caractéristiques de la source
**Source classée stratégique
par le SDAGE en 2013
Source karstique
Mise en place d'une mesure
de débit en continu
Ressource principale du
syndicat**